



# Jean-Pierre Grimaud

## Efficace

Le directeur général d'Ofi Invest et d'Ofi Invest Asset Management dévoile ses ambitions à 2026 et explique sa sortie prochaine de Crystal et Alpheys. Il livre ses réflexions sur le nouveau label ISR et les ETF actifs.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR  
**LAURENCE MARCHAL**

### **Comment s'est passée la première partie de l'année 2024 pour Ofi Invest ?**

Elle a été trépidante ! L'activité commerciale a été soutenue. Nous avons enregistré des flux importants sur les produits de taux, avec le monétaire en tête (en milliards d'euros). Nous avons aussi attiré des flux sur nos stratégies crédit spéculatif à haut rendement, dont 150 millions d'euros environ sur notre nouveau fonds à échéance 2029, et sur le non-coté (près de 300 millions d'euros). L'activité a été plus compliquée sur les mandats, en raison d'un marché de l'assurance-vie qui reste très orienté sur les unités de compte. Parallèlement, nous avons réussi à stabiliser

les baisses de valeurs dans l'immobilier, même si les flux sont restés en berne.

Nous sommes toujours en gain net de clients en nombre – un indicateur que je suis de près – et nous percevons de la sympathie commerciale hors de nos frontières. Bref, le déploiement du volet commercial de notre stratégie est bien enclenché. Grâce à la collecte et à un effet marchés positif, nos encours progressent par rapport à la fin de l'année dernière, à plus de 205 milliards d'euros à fin mai.

### **Comment se traduit cette « sympathie commerciale » à l'étranger ? Et quelles sont vos ambitions dans ce domaine ?**

Nous voulons qu'une part conséquente de nos passifs soit issue de clients internationaux à l'horizon 2030. Il est impossible de donner un chiffre précis, mais l'orientation est très claire.

**25**  
milliards d'euros  
de fonds sous  
label ISR

SUITE >>



## Son parcours

Jean-Pierre Grimaud a rejoint OFI Asset Management en 2015 en tant que directeur général. Il est aujourd'hui directeur général du groupe Ofi Invest, le pôle de gestion d'actifs d'Aéma Groupe, ainsi que d'Ofi Invest Asset Management, issu du rapprochement d'OFI Asset Management et d'Abeille Asset Management début 2023.

Il a auparavant travaillé chez Swiss Life où il a occupé diverses fonctions. Dernièrement il était directeur général de l'activité gestion pour compte de tiers du groupe. De 2007 à 2011, il a aussi été président du conseil de l'Association française des investisseurs institutionnels.

Diplômé de l'Ensaë et de la faculté de droit, d'économie et de gestion d'Angers, Jean-Pierre Grimaud débute en 1986 au sein de la Banque Française d'Investissement en tant que responsable du *fixed income*. Il rejoint CPR Gestion en 1993 comme responsable du *fixed income* international et des relations avec les banques et institutions financières. En 1997, il intègre HSBC Asset Management Europe en tant que responsable du *fixed income* et responsable monde de l'analyse crédit.

SUITE >>

Actuellement, la part des encours commercialisés à l'international par Ofi Invest Asset Management sur les actifs liquides représente un peu moins de 3%. Nous sommes présents, via des partenaires, notamment en Italie, en Espagne, au Portugal, en Belgique, où notre marque commence à être reconnue. En Asie, nous nous développons via notre *joint-venture* Syncicap AM à Hong Kong. Les investisseurs que nous rencontrons dans ces pays sont intéressés par nos savoir-faire dans des domaines qui sortent des sentiers battus : les actifs privés et les stratégies matières premières par exemple. Nous commençons aussi à être reconnus en Europe pour notre capacité à gérer des mandats assurantiers.

### **L'un de vos objectifs à 2026 est de faire grandir la part de la gestion pour compte de tiers. A quel niveau ?**

Aujourd'hui, la clientèle pour compte de tiers, en dehors de notre base actionnariale, représente 33% de nos encours. L'objectif que j'ai fixé dans le plan stratégique est de retourner au niveau où était le groupe Ofi avant la fusion avec les gestions d'Aviva Investors France, c'est-à-dire à 40%. C'est un objectif raisonnable et ambitieux à la fois.

### **Quelles mesures avez-vous identifiées pour y arriver ?**

Nous voulons gagner des appels d'offres, notamment à l'international. Notre changement de statut lié à notre changement de taille nous rend crédibles sur les grands mandats assurantiers. Parallèlement, nous avons constaté que de plus en plus d'institutions se posent des questions sur le devenir de leur gestion d'actifs, notamment dans le nouvel environnement de taux. C'est ce qui s'est produit en 2023 avec le groupe Vyv, qui nous a cédé sa société de gestion d'actifs, Egamo, dans le cadre d'un accord de partenariat plus large de délégation de gestion de ses valeurs mobilières. Il pourrait y avoir d'autres opérations de ce type, ou encore des opérations d'externalisation, en France et en Europe.

### **Avez-vous actuellement des discussions à ce sujet avec quelques acteurs ?**

Nous finissons à peine d'absorber Egamo et nos équipes ont besoin de souffler ! Nous avons acheté la filiale de Vyv début janvier et nous allons boucler les opérations d'intégration opérationnelle et juridique au



1<sup>er</sup> juillet. Jamais une opération de ce type n'aura été exécutée avec une telle rapidité.

### **Qu'est ce qui explique cette rapidité ?**

Nous avons déjà de l'expérience dans ce domaine avec la création du groupe Ofi Invest, il y a moins de deux ans. De plus, nous avons fait un choix technologique majeur en 2022, avec Aladdin, une plateforme de référence dédiée à la gestion de portefeuille et des risques. Cela nous a permis d'intégrer les portefeuilles d'Egamo en moins de six mois. Côté social, la totalité des collaborateurs d'Egamo seront, au 1<sup>er</sup> juillet, dans nos locaux du 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, avant le déménagement l'été 2025 à Issy-les-Moulineaux, dans la « maison commune » d'Aéma Groupe. Les dirigeants d'Egamo trouveront aussi leur place dans le nouvel organigramme d'Ofi Invest. La rapidité d'exécution montre que nous avons le savoir-faire nécessaire pour réaliser d'autres opérations de cette nature.

### **Crystal, dont vous étiez actionnaire, va connaître un changement capitalistique. Quelle est votre stratégie aujourd'hui dans ce domaine ?**

Nous étions entrés au capital de Crystal en 2017 au moment où le groupe OFI faisait son retour sur le marché des particuliers et avait besoin d'accéder à des réseaux de distribution. Notre prise de participation s'était faite à l'occasion du rachat d'Expert & Finance. Lors du *leveraged buy-out* (LBO) de Crystal en 2021, les activités de Crystal et d'Alpeys – sa plate-forme de distribution de produits bancaires et assurantiers auprès des conseillers en gestion de patrimoine – ont été scindées et nous sommes restés au capital des deux entités.

Depuis le rachat par Aéma Groupe d'Aviva France – aujourd'hui Abeille Assurances –, ses réseaux sont devenus un canal de distribution naturel pour les offres d'Ofi Invest. Sans garder de position actionnariale, nous continuerons à nouer des partenariats de distribution avec des réseaux tiers. Nous allons donc nous séparer de nos

participations dans Alpheys et Crystal d'ici à la fin de l'année. Apicil va racheter notre participation dans Alpheys. Et nous allons céder notre participation dans Crystal lors du nouveau LBO réalisé par Goldman Sachs, Seven 2 et l'équipe dirigeante de Crystal.

**La réforme du label ISR vous a-t-elle convaincu ? Et quelle approche avez-vous choisie : le conserver à tout prix ou y renoncer ?**

Je trouve dommage qu'on ait donné au label ISR un biais climatique aussi prononcé. Je ne dis pas qu'il ne fallait pas le revisiter. Mais le label ISR avait un mérite : il traitait de l'ESG en général, avec un bon équilibre entre l'environnement, le social et la gouvernance. Force est de constater que le nouveau label a plutôt accentué le E dans le poids relatif des trois lettres. Du reste, je pense qu'il aurait été opportun de créer un label européen...

Cela posé, chez Ofi Invest AM, les fonds ouverts ou dédiés sous label ISR représentent plus de 25 milliards d'euros, soit plus de 40 % de nos encours en organismes de placement collectif (OPC). Nous voulons garder des fonds labellisés ISR pour les proposer aux assureurs-vie. Dans ce cadre, nous avons mené une grande revue qui est quasiment finalisée. Nous estimons à ce stade qu'une bonne partie de ces fonds labellisés pourront le rester.

**Que pensez-vous de la prolifération des exchange-traded funds (ETF) actifs ?**

C'est une bonne chose pour la gestion active parce qu'un ETF actif est juste un fonds de gestion actif qui est coté toute la journée en Bourse. Cela prouve qu'il y a encore de la place pour cette gestion dite active. Cela étant, la question que l'on doit se poser est la suivante : est-il important que nos fonds d'investissement soient cotés toute la journée ? La réponse dépend sans doute de la catégorie d'investisseurs que l'on veut cibler. Je ne suis pas certain que les investisseurs institutionnels aient besoin de cela. En revanche, pour les particuliers, notamment les jeunes générations, le terme ETF donne une impression de modernité. Ma conclusion personnelle est qu'il est intéressant de se lancer dans les ETF actifs si on veut toucher les jeunes qui achèteront des fonds d'investissement comme ils achètent des cryptomonnaies. En revanche, si vous avez un contrat en unités de compte, avoir accès à un ETF actif ne change pas fondamentalement la donne...

**La question de l'accès aux particuliers devient cruciale pour les sociétés de gestion...**

C'est vrai. Mais la question sous-jacente est de savoir par quelle enveloppe ce particulier investit dans un fonds. Continuera-t-il à venir via l'assurance-vie, l'épargne retraite assurantielle, le compte-titres, le Pereco ou directement ? Je n'ai pas la réponse à cette question. J'observe que de nombreux Français se sont mis à investir directement via leur *smartphone*, mais en choisissant des cryptomonnaies. Vont-ils revenir vers des classes d'actifs plus traditionnelles ? Il est compliqué de répondre précisément à cette question.

Aujourd'hui, pour nous, il ne serait pas très compliqué de répondre à une telle demande alors que nous avons des fonds sur la plateforme Iznes qui permet d'investir dans des parts d'OPC en *blockchain* compatible avec différents canaux de distribution. Une fois qu'on aura un *stablecoin* qui nous permettra de finaliser la vraie « *tokenisation* » de toute la chaîne de traitement, nous pourrons facilement nous connecter à une plateforme de distribution de fonds en direct auprès des particuliers.

**Où vous voyez-vous en 2030 ?**

A la retraite ! J'aurai alors 69 ans et il sera temps de passer la main, même si je suis passionné par ce que je fais. Concernant le groupe, j'espère que nous aurons réalisé les objectifs du plan 2024-2026, qui doit nous

« Je trouve dommage qu'on ait donné au label ISR un biais climatique aussi prononcé »

ancrer dans l'écosystème de la gestion d'actifs en France et en Europe. Nous mettons en place toutes les briques pour bâtir une entreprise solide, crédible, dotée de capacités de développement importantes. J'espère que mon successeur arrivera à tirer profit de tout ce qu'on aura construit pour projeter ce groupe sur l'échiquier européen en 2030. Nous sommes le cinquième gérant d'actifs français et nous nous classons 35<sup>e</sup> en Europe. Nous pouvons améliorer notre classement européen tout en maintenant notre position en France. ■

**40 %**  
d'encours  
seront gérés  
pour des clients tiers  
à horizon 2026